

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 novembre 2018

---

ACTIVITÉS AGRICOLES CULTURES MARINES - (N° 1330)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE7

présenté par

Mme Battistel, M. Potier, M. Letchimy et Mme Tolmont

-----

### TITRE

A la fin de l'intitulé de la proposition de loi, substituer aux mots :

« zones littorale et de montagne »,

les mots :

« zone littorale ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement, de cohérence, vise à tirer les conséquences de l'éventuelle adoption de l'amendement de suppression de l'article 3 de la proposition de loi, qui porte sur les zones de montagne.